L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 AOUT 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 9 AOUT 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR B. ONORATO & CO — Belle propriété de résidence dans le Premier District, coin des rues Prytanée et Calliope.

PAR HOEY & O'CONNOR — Une résidence agréable, avec trois grands terrains, dans le Quatrième District.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Actions de banques et actions diverses.

PAR LE SHERIF — Un lot de terre avec bâtisses et améliorations, dans le Premier District. La moitié indivise de deux lots de terre, avec la moitié indivise des bâtisses et améliorations, machines, bouilloires, outils et instruments aratoires, dans le Septième District.

La marine marchande aux Etats-Unis—Un discours de l'hon. Gibson.

Ce qui distingue la Constitution des Etats-Unis de celles des autres nations libérales, monarchiques ou Républiques; ce qui lui donne la supériorité sur toutes les autres, c'est qu'elle ne condamne pas l'Exécutif et le Législatif à se trouver sans cesse en contact, en lutte; c'est qu'elle renvoie l'administrateur à son administration et confine le législateur dans la confection des lois et la préparation des mesures qu'il juge convenables au développement de la richesse publique. C'etto forme toute particulière de gouvernement a permis à l'administration de Washington de faire mille recherches qui étonnent, parfois, les autres peuples, et d'établir, en toute chose, un système de statistiques qu'on lui envie partout, qu'on n'a encore pu égaler nulle part.

C'est ce qui faisait dire, tout récemment, à un député français, en plein palais Bourbon, à propos de nous ne savons plus quelle question de douanes: "Les Américains! ils savent mieux ce qui se passe dans nos ports et dans nos fabriques, que nous ne le savons nous mêmes," et il fournissait, séance tenante, des preuves à l'appui de ce qu'il avançait.

Cet avantage que l'Exécutif tire de la division des pouvoirs et de l'application correcte, pure, du système représentatif, tel que l'entend la raison moderne, rejaillit, d'une façon bienfaisante, sur le pouvoir législatif. Les moments du sénateur ou du représentant américain n'étant pas absorbés par de constantes luttes avec l'administration, il peut les consacrer à l'étude d'une foule de questions économiques qui intéressent l'agriculture et l'industrie manufacturière, à l'élucubration de problèmes dont la solution échappe, souvent, ailleurs, à la sagacité d'un homme d'Etat habile, expérimenté, mais dont l'esprit est presque constamment préoccupé de choses parfaitement étrangères à sa fonction principale—les soucis de la tribune cadrant, généralement, assez mal avec les travaux du cabinet.

Un des représentants de la Louisiane à Washington, peut être le plus expérimenté de tous, celui qui, à coup sûr, depuis une quinzaine d'années au moins, nous a été le plus utile au Congrès—l'hon. M. Gibson, vient de nous donner une nouvelle et éclatante preuve de ce que nous avançons. Tout récemment, il prononçait, au Sénat, sur la situation de la marine marchande des Etats-Unis, un de ces discours étonnants dont les Américains ont la spécialité, qui traitent, à fond, une question, qui la retournent dans tous les sens, la présentent sous toutes ses faces, et sont de véritables traités sur la matière.

A vrai dire, la thèse que soutenait M. Gibson, était une banalité: il s'agissait de prouver ce que, malheureusement, nous ne savons que trop: que notre marine marchande est dans une situation aussi déprorable que notre marine de guerre; qu'elle est à peu près nulle, et qu'un pareil état de chose devrait faire monter le rouge au front de tout patriote américain.

Qu'il n'y ait pas, au monde, un seul pays qui possède une aussi grande étendue de côtes, sur les deux océans, Atlantique et Pacifique—plus de vingt mille milles marins, divisée en deux parties à peu près égales, à l'orient et à l'occident; que pas un seul peuple ne fasse, en ce moment, une aussi grande quantité d'importations et d'exportations; que pas un seul territoire n'étale à sa surface, ne recèle dans ses entrailles autant de trésors de toutes sortes—une quantité suffisante, même, pour alimenter près de la moitié du globe; que tout cela suppose, chez une nation sensée, pratique, bien constituée, comme prétend l'être la nation Américaine, une marine marchande de premier ordre, sinon la première de toutes, et que, cependant, cette marine n'existe pas; que ce peuple, si fier de ses côtes, de ses ports, de ses richesses, de sa production, en soit réduit à emprunter les navires d'autres pays, moins considérables, moins favorisés, moins opulents, pour faire cet immense commerce—tout le monde le savait vagnement et en convenait tacitement.

Ce que l'on n'avait pas osé tenter jusqu'à présent, c'était de prouver le fait, chiffres en mains; c'était de prouver aux populations agricoles, qui sont absorbées par les soupis de la production, qu'elles sont éminemment intéressées à l'existence d'une marine américaine; que le défaut presque complet des navires appartenant au pays leur fait perdre, à chaque instant, des sommes immenses, et, surtout, les met sous la dépendance des puissances rivales, qui, naturellement et légitimement, cherchent à placer leurs propres marchandises au dehors, avant celles de l'Union, et à de meilleures conditions.

Cela, M. Gibson l'a démontré, d'une façon irréfutable; il a dressé le tableau statistique de nos exportations générales, qui s'élevaient, l'an dernier, à l'énorme total de $742,401,375, il a établi que, sur ce montant, $532,141,490 appartiennent à l'industrie agricole. Il en a, du reste, produit le détail: coton brut, $237,775,207; denrées alimentaires, $123,876,661; tabac, non manufacturé, $18,901,068; provisions, telles que viandes et produits de laiterie, $104,122,444; bestiaux, moutons, cochons, $18,374,805; total, $532,141,490—c'est à dire plus de 75 pour cent, de la masse des exportations.

On le voit, les agriculteurs, les planteurs des Etats-Unis, nord et sud, sont plus intéressés encore que les populations manufacturières, au relèvement de notre marine marchande. C'est un point qu'il est bon de noter. Si nous le savons aujourd'hui, nous le devons aux travaux de M. Gibson. Il ne faut pas que nos lamisions tomber cette question. [illegible] plus une question à débattre, [illegible] peuple, le gouvernement et les [illegible] mais entre l'administ[illegible] la population agricole. [illegible] ne saurait en autre terrain; il prend ainsi de plus vastes proportions; il mérite d'être étudié avec une attention particulière. C'est ce que nous nous promettons de faire, à mesure que nous pénétrerons plus avant dans le sujet.

—Il est toujours sage d'essayer d'enrayer les progrès d'une maladie, alors que celle ci doit avoir sa durée ne peut complétement disparaître du jour au lendemain. Mais il ne suffit pas de recommander l'usage d'un médicament, le cas échéant, il faut également en choisir un bon. Depuis plus de trente ans, le "Hostetter Stomach Bitters" est le spécific reconnu pour la dyspepsie, la fièvre algue, la perte de vigueur, les affections du foie et autres désordres. Les médecins le recommandent comme un excellent fortifiant. On doit en faire usage au début de toute maladie qu'il a la vertu de guérir. Non seulement est-il efficace, mais encore il est inoffensif et agréable à prendre.

Le Vigueur des Cheveux d'Ayer donne à la chevelure vitalité, lustre, et l'alcheur, et la rend souple et brillante.

LOUISIANE.

Le *Meridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 2 août:

Les pluies continuelles, depuis quinze jours, ont fait beaucoup de mal au coton —principalement dans la région du bayou Tigre et de Cow Island.

Samedi dernier, nous avons eu une pluie battante et un vent violent. Le long du bayou Tigre, plusieurs bâtisses ont été renversées. Il en a été de même dans l'établissement Faulk, à six milles à l'ouest de notre localité. Le maïs et le coton ont été endommagés. Par bonheur, personne n'a été blessé.

—Cette semaine, il est parti d'ici plus de 75,000 pieds de bois de construction, par steamers et goélettes.

Le *Revier*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 2 août:

La construction de la voie du chemin de fer, de Franklin à Abbeville, marche rapidement; elle est arrivée à plusieurs milles en arrière de Jeanerette.

—Nous devons, à la courtoisie de l'hon. B. H. Peterson, du quatrième district de recensement de la Louisiane, la liste suivante de notre population, par wards et par localités:

1er ward	2,567
2e "	2,849
3e "	3,893
4e "	2,643
5e "	1,989
6e "	2,265

Voici, maintenant, pour les localités:

Morgan City	2,304
Berwick	769
Patterson	1,415
Franklin	2,131

Total, pour la paroisse, 22,925.
Morgan City tient toujours la tête.

Le *Weekly Louisiana Revier*, Nouvelle Orléans, du 6 août:

Le *Clarion*, paroisse Morehouse dit que M. A. Cason, qui a passé quelques jours chez M. Arthur Ross, sur le bayou Barthélemy, rapporte que les champs de coton de M. Ross sont les plus beaux qu'il ait encore vus. On cite ce fait particulier fort intéressant. Au moment des semailles, M. Ross s'est aperçu que les anciennes étoules du coton prenaient, de nouveau, racine; en a conservé deux ou trois sillons, pour voir ce qu'il en adviendrait. La nouse a parfaitement pris, le coton a grandi; c'est un des plus beaux de la propriété. Qu'on puisse tirer du coton de l'étoule de l'année précédente, c'est là une grande nouveauté; elle peut révolutionner la culture du coton.

—La charte de la banque de Natchitoches, paroisse du même nom, a été enregistrée le 2 courant. La banque est organisée au capital de $50,000; elle a pour président M. A. E. Lemee, et, pour caissier, M. N. C. Cook.

—Dans la paroisse Ouachita, le comité du cinquième district a choisi Monroe comme le siège de la prochaine convention démocratique, pour les élections préparatoires.

On songe, en ce moment, à établir, à Monroe, une bananderie à vapeur, au capital de $5,000. Il est qu'une seconde fabrique de glace, celle qui existe ne suffisant plus aux besoins de la population.

Le *Telegraph Bulletin* dit: "un meeting des actionnaires de la filature de coton d'Ouachita a eu lieu, jendi, et a arrêté les mesures à prendre pour la prompte création de cet établissement, qui est maintenant un fait assuré. Les travaux commenceront bientôt. Sur le capital dont le montant s'élève à $250,000, plus de $400,000 ont déjà été souscrits, et d'autres souscriptions s'ajoutent, tous les jours, aux anciennes."

—La New South Building and Loan Association vient d'établir une succursale à Monroe.

—Dans la paroisse Rapides, il y a eu une très intéressante assemblée, dite "Institute", des professeurs de couleur des paroisses Rapides, Grant et Avoyelles. La réunion a eu lieu sous la présidence de M. A. B. Lafargue. Le surintendant de l'enseignement de la paroisse, le capitaine Long; le juge Hall, surintendant de la paroisse Avoyelles, et le capitaine Calvitt, de Rapides, y ont pris la parole et se sont déclarés chaleureux partisans du progrès de l'enseignement, parmi la race de couleur.

Le comité exécutif démocratique de la paroisse s'est réuni à Alexandrie et a fixé le 13 août, pour l'élection des délégués à la Convention congressionnelle qui doit se réunir, le 18 août.

—S'il n'arrive pas d'accident, les récoltes de cette année, dans la paroisse St-Landry, seront les plus belles que l'on y aura vues depuis la guerre.

—La New South Building and Loan Association, de la paroisse Tangipahoa vient de s'organiser, à Amite City. Centquinze actions ont déjà été prises.

Le *Leader*, de Hammond, dit que M. J. N. Gibson lui a apporté, dans ses bureaux, une tige de millet dit "German millet," qui avait 7 pieds 6 pouces de haut. Elle portait trois épis; le plus élevé avait 13 pouces de long; les deux autres, 6 pouces chacun. Ce produit n'est pas le fruit d'une culture exceptionnelle; la tige a poussé, d'elle-même, au milieu d'un carré de fraises.

Le millet fait un excellent fourrage pour les animaux, pour les vaches laitières, entr'autres. Il est également bon vert ou conservé.

On peut en faire deux récoltes dans la même saison, car le millet repousse vite. Même quand il est coupé en août, il peut donner une seconde récolte avant les froids. M. Gibson, qui est du Nebraska, est émerveillé de la puissance productive de notre sol.

—Dans la paroisse Union, l'eau du bayou Darbonne baisse rapidement. Dans quelques jours, les petites embarcations n'y pourront plus remonter jusqu'à Farmerville.

—Dans la paroisse West Feliciana, il va s'établir une fabrique de glace, à Bayou Sara; elle entrera en opération au commencement du printemps prochain. Toutes les machines sont achetées; elles seront, bientôt, expédiées.

—L'*Echo*, de Lac Charles, paroisse Calcasieu, se plaint de la trop grande étendue de la corporation, par rapport au chiffre de la population. C'est, suivant lui, un obstacle aux améliorations; l'entretien ordinaire est trop coûteux.

M. O. Cosville, des environs de Jennings, va commencer la coupe de son riz, cette semaine; il en a 65 acres. S'il peut faire arriver son grain sur le marché vers le 10 août, il pourra en tirer $4 50 par baril.

—Dans la paroisse Concordia, la *Sentinelle*, de Vidalia, dit que les travaux du chemin de fer New Orleans et North Eastern avancent rapidement. Les directeurs de la Compagnie annoncent positivement que, vers le 15 août, ils auront achevé la ligne qui relie Rayville à Vidalia.

Pour ses effets curatifs réels, la Salsoparille d'Ayer en vaut au moins trois de toute autre marque.

A propos de la convention anglo-allemande.

Dans une réception officielle, un haut personnage anglais termine ainsi la conversation qu'il a engagée avec un des diplomates français.

—Voyez-vous, ce qui vous manque en France, ce sont les gros intestins; vous n'avez pas assez de gros intestins.

Le malheureux avait cherché "colon" dans un dictionnaire et avait trouvé que ce mot signifiait gros intestin!

Le pont sur la Manche.

On lit dans le *Times*, de Londres, du 18 juillet:

"Une assemblée générale de la Société du pont sur la Manche a été tenue hier à Cannon Street Hôtel. En l'absence du comte de Chaudordy, M. Philip Stanhope, membre du Parlement, présidait. Il a dit que la Société avait été créé pour obtenir en France et en Angleterre la concession d'un pont sur le détroit, et que M. de Chaudordy et lui avaient déjà présenté cette demande de concession en France; elle a été accueillie avec faveur par le gouvernement français.

"M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a nommé une commission spécialement chargée d'examiner les projets. Cette commission, composée des principaux ingénieurs de l'Etat, a fait un examen du Forth-Bridge pour s'assurer des progrès faits en Angleterre dans la manière de construire les ponts, puis ils en ont référé à sir Benj. Baker, qui était mieux que personne en mesure de leur faire apprécier cette grande question.

"Actuellement, des sondages sont faits dans le détroit par les soins de M. Hersent et de M. Schneider, du Creusot. D'après ces sondages, on décidera les modifications qu'il peut être utile d'introduire dans la direction du pont; on espère qu'il en résultera que la longueur totale du pont sera très diminuée et les dépenses, par conséquent, fortement abaissées.

"La question des ponts à larges travées était, il y a peu de temps encore, dans l'enfance, et bien des gens qui regardaient le pont de la Manche comme impossible le voient maintenant avec faveur. On sait que lord Wolseley a fait remarquer qu'au point de vue militaire, l'idée du pont sur la Manche ne présente, en aucune façon, les mêmes inconvénients qu'un tunnel.

"L'assemblée a voté à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil de la Société."

M. de Bismarck révolutionnaire.

Le dernier volume de M. de Sybel qui écrit aujourd'hui, comme on sait, l'histoire de la fondation de l'empire allemand, fait, paraît-il, un bruit de tous les diables dans les cercles politiques et diplomatiques de Berlin. Il révèle, en effet, les projets révolutionnaires de M. de Bismarck en 1866 et il les révèle de telle sorte, que le doute même n'est pas possible. Un correspondant de l'*Estafette* donne à ce propos le curieux renseignement que voici: les éditeurs, à Hambourg et à Munich, auraient en grand soin de ne pas choisir cette partie de l'ouvrage, quand ils ont distribué les bonnes feuilles.

Donc l'étonnement a été général lorsque la lecture attentive du volume révéla qu'en 1866 M. de Bismarck avait conçu le projet de faire un coup d'Etat révolutionnaire, en proclamant la Constitution de 1849, c'est à-dire la République fédérale allemande.

Le 9 juillet 1866, lorsqu'il s'agissait de négocier la paix avec l'Autriche, il envoya de Pardoubitz des instructions à M. de Goltz, à Paris, lui ordonnant de déclarer à Napoléon que, dans le cas où la France susciterait des difficultés à l'arrangement austro-prussien, M. de Bismarck proclamerait la Constitution révolutionnaire de 1849 et soulèverait toute l'Allemagne.

Le ministre prussien, comptant sur la force explosive des masses révolutionnées, irait jusqu'au bout.

Cette menace exerça une grande influence sur la marche des négociations franco-prussiennes. Le prince Jérôme Napoléon disuada l'empereur d'exiger une compensation territoriale.

Il faut—écrivit le prince Jérôme—s'attendre à ce que M. de Bismarck menacé de deux côtés, joue son va tout en proclamant la Constitution révolutionnaire de 1849 et en déchaînant ainsi toutes les passions de l'Allemagne.

M. de Bismarck agita le spectre de la Révolution, même devant la Russie.

Le 11 août, il envoya à M. de Manteuffel, à Saint-Pétersbourg, la dépêche suivante:

La pression de l'étranger nous forcera à proclamer la Constitution de 1849 et à recourir à tous les moyens révolutionnaires. Nous préférons faire une révolution que d'en subir une. Nous n'aurons d'égards pour rien.

Le témoignage de l'historien Sybel ni l'authenticité de ses documents ne sauraient être suspectés.

On croit en général que l'ex-chancelier était capable d'exécuter ses menaces sans avoir souci du sort des Hohenzollern. Même avant 1866, il caressait quelquefois le rêve de supprimer ou du moins d'évincer la dynastie prussienne.

Dans la succession de Mme la princesse de Hatzfeld se trouve une lettre que M. de Bismarck a adressée à Lasalle, et dans laquelle il dit, textuellement:

Vous saignez que les Hohenzollern ne faisent des difficultés à vos projets, et bien! on supprimera la couronne et il n'y aura plus d'obstacles.

Saint-Siège.

Le *Journal des Débats* nous apporte la dépêche particulière suivante:

Rome, le 24 juillet.

A la suite des commentaires de la presse italienne sur sa sortie du Vatican, Léon XIII avait pour un instant la pensée de faire adresser aux nonces une circulaire destinée à être communiquée aux Cabinets étrangers, et où aurait été exposée en même temps que les circonstances exactes de l'incident, les droits de propriété du Saint Siège sur le chemin situé au dehors de l'enceinte du Vatican, par où a passé l'autre jour le carrosse pontifical. A la réflexion, Léon XIII a préféré ne pas envoyer la circulaire, dont certains gouvernements étrangers eussent peut être été fort embarrassés de prendre note. Il n'est toutefois pas décidé à passer complètement l'incident sous silence; on dit qu'il a l'intention d'y faire allusion dans l'encyclique à laquelle il travaille depuis quelque temps, ou dans un Consoire, quand l'occasion s'en présentera.

—L'application de la loi sur les Œuvres pies, que la *Gazette officielle* a publiée, avant-hier, n'ira pas sans difficulté à Rome et en province. Un grand nombre des Œuvres qui vont se trouver incorporées au Domaine ont, en effet, été fondées par des particuliers à la condition qu'elles resteraient complètement en dehors de l'ingérence de l'Etat. Aujourd'hui, les donateurs et légataires ou leurs descendants annoncent l'intention de poursuivre devant les tribunaux civils l'annulation des dons et legs.

A propos de la dissolution, à Trieste, de la Société italienne *Pro patria*, l'*Osservatore romano*, organe du Vatican, publie un article sur l'hilianse italo-autrichienne.

Ce fut la question romaine—dit il—qui imposa à l'Italie cette alliance, par laquelle elle est traînée dans un abîme de malheurs. On peut prévoir que, dans l'avenir, des malheurs plus grands encore en résulteront.

Ce fut la secte anti-catholique qui imposa à l'Italie une alliance contraire à sa nature. Un gouvernement libre des préoccupations sectaires, aurait tâché de résoudre, d'une manière paisible et digne, la question romaine. Ainsi pouvait se réaliser un accord amical entre la France et l'Italie, et l'Italie n'aurait pas dû adhérer à des alliances aussi compromettantes, pour lesquelles tout le monde devait prévoir qu'elle serait entraînée à des sacrifices financiers au-dessus de ses forces et à des amitiés qui ne sont pas en harmonie avec le caractère des races latines et avec leurs intérêts.

PORTUGAL. — L'AUGMENTATION SUR LES IMPÔTS.—La Chambre des pairs a voté l'augmentation de 6 0|0 sur tous les impôts.

Les arrérages de la dette publique et l'impôt sur le revenu sont exonérés de cette taxe.

Un écrivain de la nouvelle école, un symboliste, est venu remettre son dernier volume à un académicien.

Celui-ci ouvre le volume, en parcourt quelques alinéas, puis le referme, persuadé qu'il ne serait pas plus difficile de comprendre le chinois sans l'avoir appris.

—C'est très bien, dit-il pourtant au symboliste. Mais prenez garde, mon ami. N'allez pas plus loin. Vous pourriez peut-être devenir obscur!

On parle de Borras et des souscriptions faites en sa faveur.

—Il paraît qu'elles se sont élevées à un chiffre important.

—Cela justifie le proverbe.

—Quel proverbe?

—Aux innocents les mains pleines.

L'Académie de médecine, de Paris.

Sur le rapport de M. Proust, de la Faculté de médecine, de Paris, le comité consultatif d'hygiène publique s'est arrêté à des conclusions qui tendent à élargir le rôle de l'autorité dans les questions de vaccination et de revaccination.

Le comité considère que ces deux mesures sont essentiellement préservatrices du développement de la variole; que c'est le seul moyen certain de s'opposer à cette maladie, qui doit disparaître des pays civilisés. "Nous possédons, dit-il, dans le vaccin animal une source pure de vaccin, pouvant suffire à toutes les éventualités et donnant une sécurité absolue."

Le comité émet donc le vœu qu'une loi rende obligatoires en France la vaccination et la revaccination.

M. Proust dit, en outre, qu'il y a lieu d'encourager les municipalités à créer des instituts de vaccine animale pour fournir du vrai vaccin à une région déterminée; qu'il conviendrait d'imposer aux départements l'institution d'un service gratuit de vaccination et de revaccination, de leur faire assurer d'une manière permanente la production du vaccin et de la faire surveiller; de créer un institut central chargé de l'entretien constant des bonnes semences de virus vaccinal, enfin de fonder un institut à Paris, comme établissement d'Etat qui cultiverait et entretiendrait du vaccin, surveillerait son ensemencement, sa récolte, sa préparation, sa conservation et sa distribution aux instituts départementaux.

M. le docteur Lagneau a lu son très important travail sur la dépopulation de la France. Il recommande, pour enrayer le ralentissement de l'accroissement des naissances: la recherche de la paternité, la diminution de la durée du service militaire. Il conseille aussi de protéger activement les enfants du premier âge; "enfin—ajoute-t-il—je voudrais que la mère, obligée d'abandonner son enfant pour travailler, pût continuer à le nourrir en recevant une somme suffisante; en un mot, je voudrais qu'elle devînt la nourrice payée de son enfant."

Suisse.

Nous lisons dans la *Liberté* du 26 juillet:

"Les fêtes traditionnelles, dont les réunions du tir fédéral suisse sont l'occasion, ont été marquées hier par un banquet dans lequel M. Ruchonnet, président de la Confédération, a porté un toast pacifique qui contraste avec le cliquetis des armes qui se fait entendre dans tous les coins de l'Europe chaque fois que la diplomatie de la paix armée fait un mouvement. "Décidé à demeurer maître chez lui—a dit ce descendant des conjurés d'Uri—aucun sacrifice ne paraîtra trop lourd au peuple suisse, s'il peut contribuer au maintien de l'indépendance de la patrie. Au-dessus du bruit des marteaux qui façonnent les engins de guerre, les armements dont souffre la pauvre Europe, il semble qu'on entend toujours plus la douce voix de la paix, le vœu des mères, l'espoir des peuples." Comme pendant à cette patriotique homélie, nous citerons le grand congrès de la paix, qui se tient en ce moment à Londres, et où les délégués allemands et français ont failli en venir aux mains: les uns déclarant que le *statu quo* en Alsace Lorraine doit être la base de la paix universelle, et les autres déclarant que c'est le *statu quo ante bellum*. C'est précisément là la question, et voilà pourquoi tout le reste n'est que billevesées philosophiques."

Le triomphe de l'art:

La scène se passe chez un préparateur-naturaliste.

Une cliente.—Je ne suis pas contente; vous avez empaillé mon pauvre perroquet il y a à peine un an, et voilà que ses plumes tombent déjà.

L'empailleur. — Certainement, madame, c'est le triomphe de notre art. Je suis parvenu à empailler si bien les oiseaux, et d'une façon si naturelle, qu'ils meurent tout comme s'ils étaient vivants!

Le monologue à cheval, inauguré par Coquelin cadet, ne sera pas, au dire du *Charivari*, le dernier mot de l'innovation.

A bientôt, le monologue récité la tête en bas et les jambes en l'air;

Le monologue dans une cage à lions;

Le monologue par un acteur suspendu à un trapèze;

Le monologue débité en jongleant;

Le monologue après avoir avalé une lame de sabre; etc.

Quels horizons pour la régénération de l'art!

BARRAUD.—Décédée hier matin, vendredi 8 août 1890 à 7 1|2 heures, RITA BARRAUD. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Barraud et James P. Magi, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin, samedi à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Villeré, entre Kerlerec et Colombus.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite à la Cathédrale St-Louis, mardi, 12 août, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de BARTHELEMY PAYSSÉ. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de la famille. 9 août—3f

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Riesling, vins blanc Tokay, Angelica, Muscatelle, Blackberry, Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de R. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul N. Vermenitie, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1|2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—3 m

Le Dr MIOTON,

A transféré son domicile au No 316 de la rue des Remparts, près Esplanade.

Heures de consultations, à sa résidence, de 1 heure à 2 heures; et domic P. M.

A son bureau, 217 Canal, heures de consultations de 9 à 4 heures P. M.

2 août—1 m.

Louisiana Brewing Company.— Les actionnaires de la Louisiana Brewing Company sont par le présent notifiés que la New Orleans Brewing Association est maintenant prête à échanger les actions de la Louisiana Brewing Com any pour des actions dans la New Orleans Brewing Association.

ERNEST PRAGST,
Secrétaire New Orleans Brewing Association.
3 août—1 sem

COLLÈGE JEFFERSON.

Paroisse St-Jacques, Lne.

Sous la direction des Pères Maristes.

Ce Collège est situé à "Collège Point" sur les rives du Mississipi, à 50 milles en amont de la Nouvelle-Orléans, et à avec celle-ci des communications de toute les heures par bateaux et par les chemins de fer "Mississippi Valley" et "Texas Pacific.

Conditions modérées.—La session commencera le 7 octobre. Pour toutes informations, s'adresser au Très Rév. Thomas Henry, Convent P. O. paroisse St-James, Lne.

2 août—au 7 oct.

Université Tulane de la Louisiane.— La prochaine session annuelle du Collège Tulane, Ecole Supérieure et "Sophie Newcomb Memorial College" commencera le 1er octobre 1890. Le Collège Médical ouvrira le lundi 20 octobre, et le Département de Droit, le 17 novembre. On peut se procurer des catalogues renfermant toutes les informations désirables en s'adressant au secrétaire de l'Université.

WM. PRESTON JOHNSTON,
2 août—3m Président.

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des

Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse d'hydrocèle, opérée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques, anciennes et secrètes. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres qui résultent pour suite limités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté nord, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularité de femme.

13 déc—1 an

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE
D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 Rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. BIRCHS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOSET.
PIERRE POUYS, E. GALLY.
O. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. H. SCHMIDT, W. G. VINCENT.
JULES TUYES, H. LAGOUSSINI.
GUS. FITOT, J. W. BIRCHS.
24 déc

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
1er août 1890.
Liste de publication
Allais, Henri. Laporte, Emile Gui
Besson, Samuel Blaise. Lecoquierre, Léonard
Bontemps, Joseph Morin, Joseph
Brassard, Paul Jules Quialier, Charles Louis
Britanil, Chevret Auguste
Edouard Pambrun, Baptiste
Biben, Jean dit Lafond Provent, Julien
Blanchy (veuve Richard, Georges
Gardemal Tarant, Louis
Champagne, François Tourrès, Antoine
Cheux Beroyat, Bap- Vialleton, Antoine dit
tiste Claudius
Courtadon, Jean Voisin, Auguste
Defourcade, Jean Marie
Defourcade, Jean Baptiste (veuve Paut, Frédéric (veuve et enfants de)
Gallice
N. B.—Afin d'éviter des retards dans à tirer clairs des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er août 1890.
Le Gérant du Consulat,
Signé: G. MEYRIER.

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétants.
14 déc—1 an

VIN GALLEGOS,

50 CENTS LE GAL.
HENRY L. VILLERE
Avec E. Deléry, Pharmacien,
355 Dauphine, coin Kerlerec,
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Deléry.
5oct—1an—Dim Mar. Jeu.

AVIS!

—LES—
FUMEURS DE CIGARETTES
N'en doivent fumer que les Meilleures!
LE HOME RUN!
Nous garantissons que les cigarettes HOME RUN sont les plus pures et les meilleures qui se fabriquent dans le monde.
S. Hernsheim Bros., & Co.
25 mai—3m dim

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cordes en fonte d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sensibles au fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

LEON QUEYROUZE & CO.,
"CROCHE" EN GROS,
—Importateurs de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
produits des Champagnes et de l'Ouest
97 RUE BOURBON.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

JOSEPH MAILLE, Président. RENÉ S. DEGRANGE, Secrétaire et Trésorier.

THE ANGLO-AMERICAN Real Estate and Improvement Co.,

LIMITED,
Incorporée sous les Lois de la Louisiane, le 19 mars 1890.
No 166 rue de la Commune - - - - Nouvelle-Orléans, Lne.
FONDS CAPITAL.....$1,500,000
Fonds de réserve, $500,000. Fonds de placement, $1,000,000.
Les actions du fonds de placement sont de $100 chacune, et à chacune est assurée un dividende annuel de pas moins de 6 pour cent, payable le 15 juillet et le 15 janvier de chaque année, commençant le 15 juillet 1891.
C